Envoyé en préfecture le 20/05/2025
Reçu en préfecture le 20/05/2025
Publié le
ID : 053-265302240-20250519-D202554-DE

BONCHAMP
commune nature

Délibération
Du Conseil d'Administration

Séance du 19 mai 2025

Président de séance : Monsieur Poisson, Président
Présents :
Représentants des élus : Mesdames Cormier, Duval, Pinçon, Monsieur Perrier
Représentants des associations : Mesdames Ruault, Saudrais, Monsieur Guilmeau
Absents ayant donné pouvoir :
Madame Garnier pouvoir à Madame Ruault

Objet : Affectation résultat 2024 CCAS

La section d'exploitation du Compte Administratif 2024 du CCAS faisant apparaître :

Excédent de l'année 2024 = 4 559.68 €
Excédent antérieur = 22 866.59 €

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité

D'affecter la totalité de la somme au compte 002 soit 27 426.27 €

La section d'investissement du Compte Administratif 2024 du CCAS faisant apparaître :

Résultats de l'année 2024 = 309.44 €
Excédent antérieur = 13 325.91 €

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité

D'affecter la totalité de la somme au compte 001 soit 13 635.35 €

Le Président
G. POISSON

C.A.S Résidence Les Rosiers 53950 BONCHAMP